

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 8 juin 2018

INFORMATION MÉDIAS

Inauguration du Centre de Traitement des Alertes 18 de Arue et Pirae

Vendredi 8 juin 2018 - 8h – Centre hospitalier de Taaone

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, a inauguré ce matin le Centre de Traitement des Alertes (CTA) de Arue et Pirae basé au Centre hospitalier de Taaone, aux côtés de M. Edouard FRITCH, maire de la commune de Pirae et Président de la Polynésie française, et de M. Philip SCHYLE, maire de la commune de Arue.

Initié en 2009, ce centre de réception du 18 est mutualisé avec celui du traitement des urgences médicales 15 du SAMU. Ainsi, la réception des appels aux deux numéros d'urgence 15 et 18 est regroupée sur une seule et même plateforme, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Désormais, les équipes sont unifiées et coordonnées pour une plus grande efficacité opérationnelle, car les appels sont reçus par les opérateurs Pompiers ou Samu, qui travaillent ensemble et disposent de toutes les prérogatives pour engager soit les moyens des Pompiers soit ceux du Samu.

Leur présence sur un même site favorise ainsi la fusion des savoir-faire et le partage des spécificités, permettant à l'ensemble des intervenants d'optimiser sa vision des secours et donc d'accroître l'efficacité du groupe, au bénéfice des populations.

Le nouveau centre de traitement et de régulation des appels bénéficie des dernières innovations technologiques. Le logiciel utilisé permet une meilleure gestion opérationnelle alliée à des éléments cartographiques et géographiques.

Le CTA, dimensionné pour réceptionner les demandes de secours en provenance d'autres communes de Polynésie française, est le fruit d'une mobilisation collective associant l'Etat, le Pays et les communes. Le projet a été cofinancé à hauteur de 64,1 millions de francs pacifique par le fonds intercommunal de péréquation (FIP) et la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Il a exprimé son regret d'avoir à constater le retrait, qu'il espère temporaire, de la commune de Mahina du dispositif, alors que cette collectivité était initialement prévue et il a suggéré, en outre, que de nouvelles communes adhèrent au CTA.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr